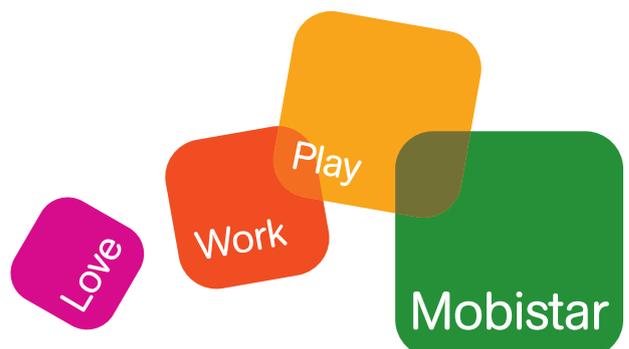


**Résultats**  
**du premier semestre 2014**  
**Mobistar**





## Table des matières

Communiqué de presse	4
Déclaration des personnes responsables	20
Rapport du commissaire	21
Etats financiers intermédiaires résumés et consolidés	22
Notes	28

## Communication financière

Embargo jusqu'au 24 juillet 2014 à 7h00  
Information réglementée

### Amélioration de la tendance commerciale soutenue par le leadership du réseau mobile et le remaniement de la distribution

Bruxelles, le 24 juillet 2014 – Mobistar (Euronext Bruxelles: MOBB) communique ce jour ses résultats pour le deuxième trimestre et le premier semestre 2014.

- La base clients 'retail' de Mobistar s'est progressivement stabilisée au cours du deuxième trimestre 2014 grâce au remaniement significatif des canaux de distribution, à l'accent mis sur l'expérience client et à la reconnaissance de la qualité supérieure de son réseau.
- Mobistar totalise 5.446.215 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique et au Luxembourg, soit 351.057 cartes supplémentaires en un an, ce qui souligne le leadership de son réseau en termes de nombre de cartes SIM connectées.
- Le déploiement accéléré du réseau 4G et la demande accrue du consommateur pour du contenu 'on-the-go' se sont traduits par une augmentation du trafic data, stimulé par la pénétration des smartphones 4G. Le 'drive test' réalisé par Commsquare au deuxième trimestre 2014 confirme le leadership de Mobistar en termes de couverture réseau 3G et 4G.
- Mobistar reste confiant quant à sa capacité technique à lancer une offre internet et TV basée sur les réseaux câblés régulés au quatrième trimestre 2014. Mobistar insiste auprès des régulateurs afin qu'ils achèvent la révision annoncée des tarifs 'wholesale' dans les délais afin d'encourager une saine et réelle concurrence et d'assurer une parfaite exécution par tous les câblo-opérateurs.
- Le chiffre d'affaires de la téléphonie et l'EBITDA retraité de Mobistar ont progressé régulièrement au cours du deuxième trimestre 2014, renversant ainsi la tendance négative enregistrée au cours des trimestres précédents.
- Le programme d'efficacité ACE2 a permis de réaliser une économie de plus de 36 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, plus rapidement que prévu.
- Les résultats du premier semestre 2014 permettent à Mobistar de confirmer ses perspectives pour l'exercice 2014:
  - Mobistar a réalisé un chiffre d'affaires total de 629,2 millions d'euros.
  - Mobistar a réalisé un EBITDA retraité de 140,4 millions d'euros.
  - Mobistar a réalisé un cash-flow opérationnel de 44,1 millions d'euros.

*'Nous sommes réellement satisfaits des résultats du premier semestre 2014. Mobistar a démarré l'année en confirmant la qualité supérieure de son réseau voix et données, et a accéléré au cours du deuxième trimestre le déploiement de son réseau 4G, surpassant ainsi la concurrence. Nous stimulons également l'adoption des smartphones et encourageons nos clients à utiliser toujours plus de données. Au cours du premier semestre 2014, la part des données mobiles s'élève à 50,4 % du chiffre d'affaires de la téléphonie en Belgique. Grâce aux axes stratégiques sur lesquels nous avons le plus progressé – la transformation de nos canaux de distribution et l'amélioration du parcours client – le nombre de nouveaux clients évolue positivement. De telles avancées confirment que nous sommes sur la bonne voie et nous restons raisonnablement optimistes quant à l'avenir' confie Jean-Marc Harion (CEO).*

*Ludovic Pech (CFO) ajoute: 'Nous poursuivons avec détermination la transformation en profondeur de notre société et de sa structure de coûts. Nous croyons que le marché ne sera plus tant régi par de simples baisses de prix, que par des critères tels que la qualité de service ou une offre de produits différenciée. Ceci nous permettra de redéfinir nos pôles de croissance, tout en poursuivant nos initiatives destinées à réduire nos coûts qui nous ont déjà amené à réaliser plus de 36 millions d'euros d'économies. Nous avons également la flexibilité nécessaire pour investir dans notre croissance future, comme l'accès régulé au câble.'*

#### A la fin du premier semestre 2014:

- **La base clients 'retail' de Mobistar s'est progressivement stabilisée au cours du deuxième trimestre.** Cette stabilisation a pu être réalisée grâce à l'amélioration notable de la performance commerciale dans le segment **résidentiel postpaid** et à la croissance continue de l'**activité M2M**. Dans le segment **résidentiel prepaid**, l'évolution du nombre de nouveaux clients suit la tendance du marché et le deuxième trimestre 2014 a enregistré la meilleure performance en près de deux ans. Le segment **B2B postpaid** poursuit son évolution négative et cela prendra davantage de temps pour renverser cette tendance.
- Pour la première fois de son histoire, **Mobistar a dépassé l'opérateur historique<sup>(1)</sup>** grâce à ses 5.345.474 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique. Grâce à la **stabilisation de la base clients 'retail'** et à la progression de la base clients MVNO, Mobistar a enregistré un **total de 5.446.215** cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique et au Luxembourg, soit une progression de 6,4 % en un an ou 351.074 cartes supplémentaires.
- Dans le cadre de la **transformation de son réseau de distribution**, Mobistar a repris des actifs **stratégiques clés** d'Euphony Benelux S.A. ainsi que les activités commerciales de télécommunications 'shop in shop' dans les hypermarchés Carrefour en Belgique, ajoutant ainsi **35 points de vente supplémentaires**.
- **Les données mobiles** s'élèvent à **50,4 %** du chiffre d'affaires de la téléphonie en Belgique, tandis que les données **mobiles hors SMS** représentent **19,2 %** du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 46,7 % et 16,4 % respectivement au cours de la même période un an auparavant.
- Le groupe Mobistar enregistre un **chiffre d'affaires total consolidé de 629,2 millions d'euros**, une détérioration de 16,9 % en un an. Si l'on tient compte de l'impact réglementaire MTR et roaming de 15,8 millions d'euros, la détérioration s'élève à 14,8 %.
- **Le chiffre d'affaires de la téléphonie de Mobistar s'élève à 561,4 millions d'euros**, contre 655,0 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse de 14,3 % en un an (ou de 11,9 % avant impact réglementaire). **La tendance positive** enregistrée au premier trimestre 2014 **s'est confirmée au deuxième trimestre**, le marché résidentiel ayant déjà absorbé d'importants ajustements de prix.
- Mobistar enregistre un **EBITDA retraité de 140,4 millions d'euros**, soit une baisse de 23,9 % par rapport à l'année précédente. La marge d'EBITDA retraité du groupe Mobistar représente 25,0 % du chiffre d'affaires de la téléphonie. Hors impact réglementaire MTR et roaming de 11,1 millions d'euros, l'EBITDA retraité aurait diminué de 17,9 %. **L'EBITDA retraité de Mobistar progresse de 12,3 % au cours du deuxième trimestre 2014**, passant de 66,1 millions d'euros au premier trimestre 2014 à **74,3 millions d'euros** trois mois plus tard.
- Au cours du premier semestre 2014, Mobistar a **investi 93,0 millions d'euros, soit 16,6 % du chiffre d'affaires de la téléphonie**, contre 68,9 millions d'euros un an auparavant. Au cours du deuxième trimestre 2014, les investissements ont atteint 55,6 millions d'euros, soit un saut de 47,3 % en un an, en raison du **déploiement accéléré du réseau 4G**.
- Le cash-flow opérationnel s'élève à **44,1 millions d'euros**, soit une baisse de 60,7 % en un an consécutive aux investissements plus importants et à l'évolution du résultat opérationnel.

(1) Belgacom a publié le chiffre de 5.259.000 cartes SIM actives au premier trimestre 2014, dont 401.000 cartes data distribuées gratuitement à ses clients fixes. KPN Belgium a quant à lui publié le chiffre de 3.039.840 cartes SIM actives.

## 1. Faits marquants

Mobistar a clairement défini un plan de transformation de la société afin de renforcer sa position sur le marché télécom belge et d'améliorer la rentabilité de la société. Au cours du premier semestre 2014, des progrès ont été réalisés dans ses quatre priorités stratégiques. Le deuxième trimestre a été plus particulièrement marqué par les avancées suivantes:

### *Leadership dans le mobile:*

- Le rythme soutenu du déploiement LTE au deuxième trimestre 2014 confirme le leadership de Mobistar en termes de réseau tel qu'établi au premier trimestre, et prépare le terrain pour une adoption de la 4G par ses clients. Fin juin 2014, la couverture outdoor 4G atteint 65 %. Mobistar a également déployé son réseau 4G dans la région de Bruxelles-Capitale, garantissant une couverture outdoor immédiate de 99 %, surpassant ainsi la concurrence. Parallèlement, Mobistar a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la performance de son réseau 2G/3G grâce à diverses initiatives.
- Mobistar est le premier opérateur belge à avoir expérimenté avec succès un vrai réseau 4G+ (LTE-Advanced), dont la vitesse de la bande passante dépasse les 200 Mbps. Le couplage des fréquences 1.800 et 800 MHz permet une utilisation plus efficace du spectre, et ainsi des vitesses plus élevées et une meilleure couverture à l'intérieur des bâtiments.
- Le lancement de la 4G à la fin du premier trimestre a entraîné des réactions positives de la part des clients. Plus de 300.000 clients disposent déjà d'un terminal 4G et utilisent activement le réseau 4G de Mobistar. Mobistar prévoit une augmentation du nombre d'utilisateurs 4G et du trafic des données mobiles, ce qui contribue à une croissance de l'ARPU, les utilisateurs optant pour des forfaits data plus importants. Depuis le lancement de la 4G, le nombre de recharges de données mobiles a considérablement augmenté, particulièrement en juin, probablement en raison de la Coupe du Monde de football que de nombreux clients ont suivi en direct sur leur mobile via diverses applications.
- Mobistar a été le premier opérateur belge à signer des conventions roaming 4G avec plusieurs pays, offrant ainsi la possibilité à ses clients d'utiliser la 4G aux Pays-Bas, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France, au Luxembourg et au Royaume-Uni. Mobistar a lancé ce service en avril avec 'Panthère 60', l'offre internationale la plus compétitive sur le marché belge, et en juin a mis l'accent sur l'option roaming 'Go Europe', qui permet aux clients d'utiliser leurs services partout en Europe comme s'ils étaient chez eux.

### *Pionnier dans la convergence novatrice:*

- L'implémentation des offres de référence par les câblo-opérateurs se poursuit. Mobistar a intégré avec succès son système d'accès conditionnel avec Telenet et Nethys/Brutelé et a développé son premier décodeur et son modem-câble. L'accent est mis sur la garantie d'une procédure d'installation fluide.
- Sur le plan IT, le projet est au stade des premiers tests 'end-to-end' des solutions 'wholesale', grâce à l'aide de 'friendly users'. Cela ne signifie toutefois pas que les solutions et processus mis en place aujourd'hui par les câblo-opérateurs permettent de garantir des solutions opérationnelles rentables et orientées vers le client. Mobistar insiste dès lors auprès des régulateurs afin qu'ils imposent des améliorations techniques et opérationnelles.
- La décision relative à la procédure en appel sur l'analyse de marché ayant mené à la régulation du câble devrait être prise dans les mois à venir. Mobistar reste confiant que la Cour suivra l'avis des régulateurs en la matière et dès lors n'annulera pas les obligations réglementaires imposées aux câblo-opérateurs.
- La révision du modèle de tarification 'retail-minus' est attendue pour le premier semestre 2015. Mobistar exhorte les régulateurs à accélérer le processus et à garantir une réelle concurrence sur le marché fixe.

- La nouvelle analyse des marchés 4<sup>(2)</sup>, 5<sup>(3)</sup> et 18<sup>(4)</sup> se poursuit, toutefois la recommandation imminente de l'Union Européenne relative à la liste des marchés sujets à la régulation ex ante pourrait en impacter l'aboutissement en temps voulu. En tant que partie prenante de ce processus, Mobistar insiste sur la nécessité pour les régulateurs d'imposer des frais orientés vers les coûts pour l'accès au câble 'wholesale', identiques à ceux proposés par la Commission européenne dans ses commentaires relatifs à la décision actuelle sur la tarification.

*Meilleure expérience client:*

- Offrir la meilleure expérience client complète les offres segmentées de Mobistar et son leadership en termes de réseau. Mobistar a renforcé son engagement d'interagir avec ses clients de manière cohérente, numérique et transparente, que ce soit sur la marque, les produits et services, les canaux ou la distribution et les opérations.
- Mobistar a lancé 'Have a Nice Day' (HAND), un programme destiné à améliorer la satisfaction et la fidélité du client. En promouvant un usage plus fréquent de l'espace client en ligne, ce programme de fidélisation constitue un levier clé pour la numérisation de sa base clients.
- Après Liège, c'est à Anvers que Mobistar a ouvert son deuxième concept store @Mobistar. Les clients peuvent y tester de nombreux terminaux, accessoires et applications, et y recevoir des conseils relatifs aux services et aux réparations. Mobistar a également entamé la modernisation, la numérisation et le remaniement des autres Mobistar Centers afin d'améliorer l'interaction entre Mobistar et ses clients. Toutes ces initiatives préparent le réseau de distribution de Mobistar à repartir à la conquête du marché résidentiel fixe.
- Mobistar renforce son offre prepaid en réduisant le nombre de plans tarifaires de 3 à 2 offres distinctes, afin de fluidifier le parcours client. Les conditions de rechargement sont à présent plus avantageuses, et le forfait data de l'offre Dauphin 10 et de l'offre prépayée en ligne 'Internet on Mobile' a été augmenté.
- Les résultats publiés par le Médiateur belge du Secteur des Télécommunications ont montré que Mobistar est l'opérateur qui a le plus progressé en matière de satisfaction clients.

*Meilleure efficacité du secteur:*

- Le programme d'efficacité ACE2 de Mobistar a permis de réaliser une économie nette de plus de 18,0 millions d'euros sur ses coûts opérationnels, soit plus de 36,0 millions d'euros pour le premier semestre. C'est avec confiance que Mobistar reconferme son engagement de réaliser une économie nette sur ses coûts opérationnels de 50 millions d'euros en 2014<sup>(5)</sup>.
- Le programme de transformation a engrangé des résultats opérationnels concrets sur deux fronts: le réseau de distribution de Mobistar et la transformation de ses activités B2B.
- Dans le cadre de la transformation de son réseau de distribution, Mobistar a repris les activités commerciales de télécommunications 'shop in shop' dans les hypermarchés Carrefour en Belgique, ajoutant ainsi 35 points de vente supplémentaires. Mobistar a également repris des actifs stratégiques clés d'Euphony Benelux S.A. – opérations télécom et clients 'wholesale' (CPS - ADSL), systèmes IT et marque – afin de rajeunir ce canal de manière plus contrôlée, dynamique et rentable. Mobistar réduit ainsi sa dépendance vis-à-vis des canaux de distribution indirects au profit de canaux détenus en direct et dotés d'une structure de coûts fixe. Une nécessité au sein d'un marché mobile plus dynamique.

(2) Marché 4: fourniture en gros d'accès (physique) à l'infrastructure du réseau en position déterminée (ULL).

(3) Marché 5: fourniture en gros d'accès à large bande (bitstream).

(4) Marché 18: services de radiodiffusion, p.e. TV et radio.

(5) Hors impact annuel lié à la taxe sur les pylônes (jusqu'à 24 millions d'euros).

- La transformation des activités B2B de Mobistar s'est poursuivie grâce à l'intégration opérationnelle et la fusion officielle de Mobistar Enterprise Services (MES) au sein de Mobistar. C'est non seulement le processus 'go-to-market' mais également l'organisation qui en seront simplifiés, avec une structure de coûts plus efficiente. Mobistar a également lancé une nouvelle offre VDSL2 afin de garantir des services sur IP compétitifs et de qualité, basés sur l'offre régulée WBA (Wholesale Broadband Access).

## 2. Commentaires sur la situation financière

### 2.1 Chiffres consolidés du groupe Mobistar

Chiffres-clés consolidés du groupe Mobistar <sup>(6)</sup>	6 mois au 30/06/2014	6 mois au 30/06/2013	Variation
Total cartes SIM connectées (Mobistar S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	5 446 215	5 095 141	+6,9 %
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	629,2	757,0	-16,9 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	561,4	655,0	-14,3 %
Chiffre d'affaires de la vente de terminaux (mio €)	67,8	102,0	-33,5 %
EBITDA retraité <sup>(7)</sup> (mio €)	140,4	184,5	-23,9 %
Marge d'EBITDA retraité en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	25,0 %	28,2 %	
EBITDA (mio €)	137,0	180,9	-24,3 %
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires de la téléphonie	24,4 %	27,6 %	
Bénéfice net consolidé (mio €)	24,2	57,3	-57,8 %
Bénéfice net par action ordinaire <sup>(8)</sup> (€)	0,40	0,96	-57,8 %
Investissements nets (mio €)	93,0	68,9	+34,9 %
Investissements nets/chiffre d'affaires de la téléphonie	16,6 %	10,5 %	
Cash-flow opérationnel <sup>(9)</sup> (mio €)	44,1	112,0	-60,7 %
Cash-flow organique <sup>(10)</sup> (mio €)	13,1	27,6	-52,8 %
Dette financière nette	544,6	472,7	+15,2 %

### 2.2 Etat du résultat global consolidé

#### Revenus

Le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 561,4 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 655,0 millions d'euros un an auparavant, soit un déclin de 14,3 %. Au deuxième trimestre 2014, le déclin était de 12,3 %, confirmant une nouvelle fois que le premier trimestre 2014 correspondait au point d'inflexion. La performance des six premiers mois de 2014 s'explique par l'intense révision des prix à la baisse au

(6) Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis le 31 décembre 2013 et englobe Mobistar S.A. (100 %), Mobistar Enterprise Services S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %) et IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %).

(7) L'EBITDA et l'EBITDA retraité ne constituent pas des agrégats financiers définis selon les normes IFRS. EBITDA retraité: EBITDA avant coûts de licenciement et de restructuration. Pour plus d'informations sur le calcul de ces agrégats et les raisons pour lesquelles Mobistar les utilisent, voir page 10.

(8) Bénéfice net moyen pondéré par action (IFRS).

(9) Cash-flow opérationnel = EBITDA – investissements nets.

(10) Cash-flow organique = flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

cours du premier semestre 2013 et par l'évolution à la baisse de la base clients. L'annualisation de la révision des prix a largement été absorbée dans le segment résidentiel vers la fin du premier semestre 2014. Dans le segment professionnel, la révision tarifaire agit avec retard comparé au marché résidentiel, impactant le premier semestre 2014, et l'impact se fera encore ressentir au second semestre 2014.

L'impact réglementaire sur le chiffre d'affaires de la téléphonie du groupe Mobistar s'élève à 15,8 millions d'euros au premier semestre 2014, soit 10,6 millions d'euros d'impact roaming et 5,2 millions d'euros d'impact MTR. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires consolidé de la téléphonie aurait diminué de 11,9 % par rapport à la même période un an auparavant.

Le chiffre d'affaires consolidé provenant de la vente de terminaux s'élève à 67,8 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 102,0 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Comme au premier trimestre 2014, le prix de vente moyen des terminaux vendus par Mobistar a diminué au deuxième trimestre 2014 par rapport à la même période un an auparavant. Cette tendance s'explique par l'émergence et l'adoption par le marché de smartphones bas et moyen de gamme moins onéreux. Conformément à la transformation des canaux de distribution de Mobistar, les volumes vendus au cours du premier semestre 2014 via les canaux indirects ont diminué, sans impact négatif sur les marges, alors que les volumes vendus via les canaux directs de Mobistar, tels que les magasins détenus en propre et son site e-commerce, ont augmenté. Les smartphones jouent un rôle clé dans l'accès aux données; plus les clients sont nombreux à posséder un smartphone, plus l'opportunité pour Mobistar sera grande. Pour cette raison, Mobistar attache énormément de valeur à la proximité avec ses clients tout au long de leur parcours client, que ce soit pour des services mobiles, la vente de smartphones ou le support à la clientèle.

Le chiffre d'affaires total consolidé, qui comprend le chiffre d'affaires de la téléphonie ainsi que le chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux, s'élève à 629,2 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 757,0 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant, soit une détérioration de 16,9 %. Hors impact réglementaire MTR et roaming de 15,8 millions d'euros, le chiffre d'affaires total consolidé aurait diminué de 14,8 %.

### **Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation**

Au premier semestre 2014, l'EBITDA du groupe Mobistar s'élève à 137,0 millions d'euros, contre 180,9 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. La marge d'EBITDA du premier semestre 2014 représente 24,4 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 27,6 % au cours de la même période un an auparavant. Sur base trimestrielle, l'EBITDA passe de 64,5 millions d'euros au premier trimestre à 72,5 millions d'euros trois mois plus tard, grâce à un chiffre d'affaires de la téléphonie en hausse et à une stricte maîtrise des coûts.

Au cours du premier semestre 2014, l'EBITDA a diminué de 43,9 millions d'euros comparé à la même période un an auparavant, en raison de la baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie (-93,6 millions d'euros), d'une charge réglementaire liée à la réduction des tarifs de terminaison mobile au Luxembourg<sup>(11)</sup> depuis février 2014 (-3,1 millions d'euros) ainsi que des tarifs de roaming en Belgique et au Luxembourg (-8,0 millions d'euros), et à une augmentation substantielle des taxes opérationnelles (taxes sur les pylônes, redevance IBPT, etc) (-11,9 millions d'euros).

Afin de contrer ces facteurs négatifs, Mobistar est parvenu à ajuster sa structure de coûts, comme le prouve la progression enregistrée au deuxième trimestre. A l'évidence, la diminution des coûts d'interconnexion nationaux et internationaux pour les services mobiles et fixes est le résultat logique du cadre réglementaire; il en est de même pour la baisse des coûts d'acquisition des produits et services vendus, en ligne avec le chiffre d'affaires provenant de la vente de terminaux.

Il est indéniable que le programme d'efficacité ACE2 de Mobistar a enregistré des progrès significatifs au cours du premier semestre 2014. Il a déjà permis de réaliser une économie nette de plus de 36 millions d'euros, alors que

(11) L'impact MTR au Luxembourg était de 0,7 million d'euros plus élevé au deuxième trimestre qu'au premier trimestre 2014.

l'objectif pour l'exercice 2014 est de 50 millions d'euros. Les économies ont été réalisées à trois niveaux: 1/ coûts directs, comme la baisse des commissions consécutive à la transformation des canaux de distribution de Mobistar et à la baisse des coûts liés au contenu; 2/ charges de personnel, comme la baisse des salaires et coûts liés, en ligne avec les gains d'efficience et la réduction du personnel, et 3/ coûts indirects, comme le recours aux solutions de facturation électronique entraînant une réduction des frais de port, ou la baisse des coûts liés aux sous-traitants et aux consultants grâce à une utilisation plus ingénieuse des compétences internes. Les frais additionnels liés à l'internalisation de deux partenaires de distribution indirecte de Mobistar au cours du deuxième trimestre 2014 n'a pas entraîné une hausse significative de la base de coûts.

<b>EBITDA retraité (mio €)</b>	<b>6 mois au 30/06/2014</b>	<b>6 mois au 30/06/2013</b>	<b>Variation</b>
EBITDA retraité <sup>(12)</sup>	140,4	184,5	-23,9 %
- coûts de licenciement	-2,5	-3,6	-30,3 %
- autres coûts de restructuration	-0,8	0	na
EBITDA	137,0	180,9	-24,3 %

L'EBITDA du premier semestre 2014 comprend 2,5 millions d'euros de coûts de licenciement et 0,8 million d'euros de coûts de restructuration (liés à la résiliation de certains contrats de distribution), alors qu'au premier semestre 2013 il ne comprenait que des coûts de licenciement pour un montant de 3,6 millions d'euros. C'est ainsi que Mobistar a enregistré un EBITDA retraité de 140,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, une détérioration de 23,9 % par rapport à la même période en 2013. La marge d'EBITDA retraité s'élève à 25,0 % du chiffre d'affaires de la téléphonie au premier semestre 2014, contre 28,2 % au premier semestre 2013.

### **Amortissements et autres charges d'exploitation**

Au 30 juin 2014, les amortissements et autres charges d'exploitation s'élèvent à 94,9 millions d'euros, une légère hausse de 5,2 millions d'euros par rapport au 30 juin 2013, consécutive à l'impact de la révision de la durée d'utilité des actifs relatifs au renouvellement du réseau et du système IT.

### **EBIT**

L'EBIT consolidé du groupe Mobistar s'établit à 42,1 millions d'euros au premier semestre 2014, soit une détérioration de 53,8 % par rapport aux 91,1 millions d'euros enregistrés un an auparavant.

### **Résultat financier**

Le résultat financier net du premier semestre 2014 s'élève à -4,6 millions d'euros. Les charges financières sont en hausse par rapport au premier semestre 2013, principalement en raison du montant plus élevé des emprunts à long terme suite au paiement du spectre 800 MHz fin 2013.

### **Impôts**

La charge d'impôt s'élève à 13,3 millions d'euros au premier semestre 2014, contre 30,5 millions d'euros un an auparavant, conséquence directe de la baisse du résultat avant impôts. Toutefois, le taux d'impôt effectif ressort à 35,4 %, en hausse par rapport au taux d'impôt effectif de 34,8 % au premier semestre 2013. Cette variation sur un an est due à la hausse des provisions enregistrées au cours du premier semestre 2014 relatives aux taxes opéra-

(12) L'EBITDA retraité ne constitue pas un agrégat financier défini selon les normes IFRS en tant qu'élément de mesure de la performance financière, et ne peut être comparé avec des indicateurs repris sous le même intitulé par d'autres entreprises. L'EBITDA retraité représente une information supplémentaire et ne peut être considéré comme un substitut au résultat opérationnel. Mobistar a recours à cette présentation afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle. Le présent tableau détaille la transition de l'EBITDA vers l'EBITDA retraité.

tionnelles sur les mâts, pylônes et antennes. Ces taxes ne peuvent être considérées comme un impôt sur le revenu et sont enregistrées en tant que taxes opérationnelles, impactant ainsi négativement le résultat avant impôts. La 'taxe pylônes' est une taxe régionale, introduite par un décret de la région wallonne et assujettie aux règles en vigueur pour les taxes régionales. Cette taxe spécifique ne figurant pas sur la liste des taxes régionales abusives, il s'agit d'une dépense professionnelle non déductible fiscalement. Pour cette raison, le taux d'impôt effectif ou implicite est plus élevé que le taux d'impôt des sociétés en Belgique.

## Bénéfice net

A la fin des six premiers mois de 2014, Mobistar enregistre un bénéfice net consolidé de 24,2 millions d'euros, une détérioration de 57,8 % par rapport aux 57,3 millions d'euros enregistrés fin juin 2013.

Le bénéfice net par action a également diminué, passant de 0,96 euro par action au 30 juin 2013 à 0,40 euro par action un an plus tard.

## 2.3 Etat consolidé de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière s'élève à 1.429,9 millions d'euros au 30 juin 2014, contre 1.449,9 millions d'euro à la fin de l'exercice précédent.

Les actifs non-courants, incluant les actifs d'impôts différés, s'élèvent à 1.171,2 millions d'euros fin juin 2014, contre 1.171,1 millions d'euros fin 2013. Les actifs courants sont passés de 278,8 millions d'euros fin 2013 à 258,7 millions d'euros fin juin 2014, suite notamment aux efforts soutenus dans le recouvrement des créances, à un niveau des stocks moins élevé en raison d'un effet de saisonnalité et à la baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie.

Les dettes non courantes sont passées de 619,7 millions d'euros fin 2013 à 620,5 millions d'euros fin juin 2014. Les dettes courantes sont passées de 493,0 millions d'euros fin 2013 à 448,0 millions d'euros à la fin du premier semestre 2014. Cette diminution est principalement due à la baisse des dettes commerciales (-39,0 millions d'euros) et des prêts à court terme (-16,1 millions d'euros), compensée par une augmentation des dettes fiscales (impôts sur le revenu et TVA pour un montant total de 12,0 millions d'euros).

Comparé à fin 2013, la dette financière nette a diminué de 12,3 millions d'euros pour atteindre 544,6 millions d'euros fin juin 2014.

## 2.4 Flux de trésorerie consolidé

A la fin du premier semestre 2014, le cash-flow opérationnel s'élève à 44,1 millions d'euros, contre 112,0 millions d'euros pour la même période un an auparavant. Le cash-flow organique s'élève à 13,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente provenant de la combinaison de plusieurs facteurs:

- Diminution du résultat opérationnel ajusté (-45,4 millions d'euros), résultant de la baisse de l'EBITDA,
- Variation des besoins en fonds de roulement (+27,4 millions d'euros), principalement liée à une baisse des créances commerciales et du niveau des stocks,
- Augmentation des investissements d'actifs immobilisés (-24,1 millions d'euros), résultant de la hausse des investissements réseau de l'exercice,
- Diminution de la charge d'impôt (+ 8,0 millions d'euros) car seul un versement anticipé a été enregistré en 2014 pour un montant de 7,0 millions d'euros.

Au cours du premier semestre 2014, Mobistar a investi 93,0 millions d'euros, ce qui représente 16,6 % du chiffre d'affaires de la téléphonie, contre 68,9 millions d'euros un an auparavant. Au deuxième trimestre 2014, les investissements ont augmenté de 47,3 % pour atteindre 55,6 millions d'euros en raison du déploiement accéléré du réseau 4G.

Le rythme soutenu du déploiement LTE au deuxième trimestre 2014 confirme le leadership de Mobistar en termes de réseau tel qu'établi au premier trimestre, et prépare le terrain pour une adoption de la 4G par ses clients. Fin juin 2014, la couverture outdoor 4G atteint 65 %. Mobistar a également déployé son réseau 4G dans la région de Bruxelles-Capitale, garantissant une couverture outdoor immédiate de 99 %, surpassant ainsi la concurrence. Parallèlement, Mobistar a poursuivi ses efforts afin d'améliorer la performance de son réseau 2G/3G grâce à diverses initiatives.

## 2.5 Activités du groupe Mobistar par segments

De manière plus détaillée, les activités du groupe Mobistar se déclinent au travers de ses segments de la façon suivante:

### 2.5.1. Activités en Belgique (Mobistar S.A. et MES S.A.)

Chiffres-clés financiers Mobistar S.A.	6 mois au 30/06/2014	6 mois au 30/06/2013	Variation
ARPU <sup>(13)</sup> (€/mois/client actif)	23,9	25,6	-6,8 %
Chiffre d'affaires de la téléphonie <sup>(14)</sup> (mio €)	535,5	622,8	-14,0 %
dont mobile	486,6	555,7	-12,4 %
dont non mobile	48,9	67,1	-27,1 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	602,3	726,2	-17,1 %

Chiffres-clés opérationnels Mobistar S.A.	6 mois au 30/06/2014	6 mois au 30/06/2013	Variation
Total cartes SIM connectées	5 345 474	4 989 721	+7,1 %
Total clients actifs (téléphonie mobile, IEW)	3 038 403	3 330 819	-8,8 %
Total cartes SIM actives M2M	797 933	585 695	+36,2 %
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	1 509 138	1 073 207	+40,6 %
Total clients Internet mobile	109 033	133 806	-18,5 %
Total clients ADSL	38 376	67 412	-43,1 %
Total clients TV digitale	0	23 414	na
Total lignes actives en téléphonie fixe <sup>(15)</sup>	220 142	256 468	-14,2 %

(13) Average Revenue Per User: revenu mensuel moyen par client (hors MVNO et cartes M2M). Il est à noter que la méthode de calcul a été modifiée au premier trimestre 2014, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(14) Il est à noter que la segmentation a été modifiée au premier trimestre 2014: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les données trimestrielles à la fin de cette communication financière reprennent les nouveaux chiffres pour 2013.

(15) Il est à noter que la définition du nombre de lignes actives en téléphonie fixe a été modifiée au premier trimestre 2014.

## Activités mobiles

### Analyse du marché

L'environnement concurrentiel au sein des télécommunications mobiles belges reste particulièrement dynamique et intense au premier semestre 2014. Les campagnes de prix ont probablement été moins intenses que début 2013, même si certains opérateurs ont poursuivi leurs ajustements tarifaires. L'attention des consommateurs ne se porte plus tant sur les tarifs, car ils sont relativement bas sur le marché résidentiel et professionnel belge, que sur des critères tels que la qualité de service et une offre de produits différenciée. Pour cette raison, les opérateurs lancent de plus en plus d'offres couplées. Intrinsèquement, cela signifie que le marché se concentre plus sur la maximisation de la valeur que sur la maximisation de la part de marché. Le nombre de smartphones sur le marché poursuit sa forte progression, entraînant une hausse de l'utilisation des services de données mobiles. L'extension de la couverture 4G stimule également cette évolution. Les premières expériences en 4G nous montrent que les clients utilisent trois à quatre fois plus de données mobiles comparé à l'usage des données sur le réseau 3G. Les services mobiles voix et SMS restent plutôt solides. La communication machine-to-machine (M2M) représente un autre pôle de croissance. Aujourd'hui, la plupart des opportunités proviennent du segment des entreprises, mais de plus en plus d'applications s'inspirent du segment résidentiel.

### Analyse financière

Le revenu mensuel moyen par utilisateur (ARPU), moyenne des trois derniers mois, s'est détérioré de 6,8 %, passant de 25,6 euros/mois/client à la fin du premier semestre 2013 à 23,9 euros/mois/client un an plus tard. Comparé à la même période l'année dernière, la révision tarifaire se traduit encore par une réduction des revenus provenant des forfaits. Toutefois, comme au premier trimestre 2014, l'évolution de l'ARPU sur un an continue de s'améliorer, passant de -9,9 % et -18,2 % au cours des trimestres précédents à -6,8 % au deuxième trimestre 2014. Les raisons de cette amélioration progressive sont identiques à celles observées au premier trimestre: 1/ plus de baisses MTR, 2/ davantage de données et 3/ diminution progressive des révisions tarifaires. De plus, si l'on établit la comparaison avec le premier trimestre 2014, l'ARPU augmente même en valeur absolue au cours du deuxième trimestre car il bénéficie d'une demande accrue pour les services de roaming et d'un mix plus favorable des différents plans tarifaires.

Au cours du premier semestre 2014, le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique a baissé de 12,4 %, passant de 555,7 millions d'euros fin juin 2013 à 486,6 millions d'euros un an plus tard. Le déclin du chiffre d'affaires de la téléphonie mobile belge s'est ralenti au deuxième trimestre, passant de -14,5 % et -21,3 % au cours des trimestres précédents à -10,3 % au deuxième trimestre. La part relative des données mobiles (SMS et données mobiles) dans le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile en Belgique poursuit sa progression. Elle s'élève à 50,4 % au premier semestre 2014, tandis que les données mobiles hors SMS représentent 19,2 %. La hausse des revenus provenant des données mobiles hors SMS est due à l'utilisation accrue du smartphone par les clients Mobistar.

Le chiffre d'affaires provenant des cartes machine-to-machine enregistre une nouvelle fois une forte croissance de 24,4 % pour atteindre 11,4 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, contre 9,1 millions d'euros un an plus tôt. Le chiffre d'affaires provenant des activités MVNO progresse de 20,6 % pour s'établir à 36,1 millions d'euros au cours du premier semestre 2014, contre 30,0 millions d'euros au cours du premier semestre 2013.

### Analyse opérationnelle

Au cours du deuxième trimestre 2014, la base clients 'retail' de Mobistar s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent, grâce à une remarquable amélioration de la performance commerciale dans le segment résidentiel postpaid et à une croissance soutenue des activités M2M. Outre les améliorations apportées au réseau et la transformation de la distribution, diverses initiatives ont été lancées avec succès au cours du deuxième trimestre afin de

diminuer le 'churn' dans le segment résidentiel postpaid. Le lancement du programme de fidélisation 'Have a Nice Day' (HAND) en est un exemple, tout comme la promotion continue des services 'Personal Check-up', destinés à gagner la confiance des clients et ainsi réduire le 'churn'. Fin juin 2014, 91,1 % des clients résidentiels postpaid ont opté pour un plan tarifaire 'Animal' de Mobistar. Enfin, Mobistar promeut plus activement le subventionnement de smartphones 4G avec engagement contractuel, par le biais de campagnes marketing ciblées dans les magasins Mobistar.

Il faudra davantage de temps pour obtenir le résultat voulu dans le segment postpaid B2B, les cycles de ventes étant plus longs. Le lancement d'un portefeuille business remanié ('Shape') au deuxième trimestre 2014 devrait contribuer à une reprise progressive.

Le nombre de nouveaux clients dans le segment prepaid suit l'évolution du marché et la performance enregistrée au deuxième trimestre 2014 a été la meilleure depuis près de deux ans. Au cours du deuxième trimestre, Mobistar a renforcé son offre prépayée.

La part de marché réseau de Mobistar poursuit sa progression grâce à la stabilisation de sa base clients 'retail' (comme mentionné précédemment) et à la progression accélérée de sa base clients MVNO. Fin juin 2014, Mobistar (Mobistar S.A. + MVNO) totalise 5.345.474 cartes SIM connectées sur son réseau en Belgique, contre 4.989.721 un an plus tôt, soit une hausse de 7,1 % en un an.

La base clients 'retail' de Mobistar, soit le nombre de clients mobiles Mobistar (IEW et M2M incl.) est passée de 3.840.115 clients à la fin du premier trimestre 2014 à 3.836.336 clients trois mois plus tard. Le nombre de clients IEW s'élève à 109.033 fin juin 2014, contre 111.361 fin mars 2014, ce qui traduit un ralentissement du déclin.

A la fin du deuxième trimestre 2014, Mobistar enregistre 797.933 cartes SIM actives dans le domaine des applications 'machine-to-machine' (M2M), ce qui représente une progression de 6,5 % par rapport aux 749.055 cartes actives enregistrées trois mois plus tôt. Au cours du deuxième trimestre, l'équipe M2M de Mobistar a conclu avec succès plusieurs contrats importants dans l'industrie automobile et les services publics.

Mobistar S.A. totalise 1.548.000 clients MVNO à la fin du deuxième trimestre 2014, contre 1.310.596 clients MVNO trois mois auparavant, soit une hausse de 18,1 % en trois mois. Cette forte progression s'explique principalement par le succès des campagnes promotionnelles dans le segment ethnique. Le 20 mai 2014, Mobistar a annoncé la fin de son accord MVNO avec Colruyt, qui met un terme à son service 'Colruyt Mobile'. Depuis le 2 juillet 2014, Mobistar reprend ces clients prépayés afin d'assurer une continuité de service pour tous les clients 'Colruyt Mobile'.

## **Activités fixes et convergentes**

### Analyse du marché

En l'absence d'une réelle concurrence, le marché fixe belge reste caractérisé par un environnement très conciliant dans lequel les opérateurs fixes profitent de leur position dominante. Le premier semestre 2014 n'a pas apporté de changement à cette pratique, les acteurs dominants ayant tous augmenté les prix de plusieurs services. Les consommateurs sont ainsi amenés à se tourner vers des offres convergentes afin de pouvoir bénéficier de prix avantageux. Le seul critère visé par les opérateurs fixes est la qualité des connexions haut débit, car les clients sont toujours plus nombreux à utiliser des applications exigeant des vitesses supérieures, une plus grande capacité de téléchargement et un temps d'attente moins long. Dans le segment B2B, le marché reste dominé par l'opérateur historique.

### Analyse financière

Le chiffre d'affaires de la téléphonie non mobile en Belgique s'élève à 48,9 millions d'euros à la fin du premier semestre 2014, contre 67,1 millions d'euros au cours de la même période un an auparavant. Une grande part de cette érosion est due à la suspension de la commercialisation des services résidentiels fixes en mai 2013, ainsi qu'à la baisse soutenue des services 'wholesale'.

### Analyse opérationnelle

Dans le segment résidentiel, les services non mobiles sont clairement mis entre parenthèses dans l'attente du lancement de nouvelles offres convergentes fin 2014. Ainsi, aucun nouveau service n'a été lancé au cours du premier semestre 2014, aucune activité promotionnelle n'a eu lieu. Au 30 juin 2014, la base clients fixe compte 29.036 clients ADSL de moins et 36.326 lignes fixes de moins qu'au 30 juin 2013. Dans le segment professionnel, les services non mobiles sont en progression. Outre la téléphonie fixe et l'internet haut débit, Mobistar fournit également un accès local et de la bande passante aux grandes entreprises. Au cours du premier semestre 2014, Mobistar a donné le coup d'envoi au lancement de sa propre offre VDSL2 afin de garantir des services sur IP compétitifs et de qualité, basés sur l'offre régulée WBA (Wholesale Broadband Access). Dans le segment des services filaires B2B, le Conseil d'Administration de Mobistar a approuvé en juin 2014 la fusion par absorption de sa filiale détenue à 100 % Mobistar Enterprise Services S.A., ce qui permettra une approche client plus efficiente et proactive.

## 2.5.2. Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

<b>Chiffres-clés financiers Orange Communications Luxembourg S.A.</b>	<b>6 mois au 30/06/2014</b>	<b>6 mois au 30/06/2013</b>	<b>Variation</b>
Chiffre d'affaires de la téléphonie (mio €)	26,5	33,9	-21,8 %
Chiffre d'affaires total (mio €)	30,7	37,6	-18,4 %

<b>Chiffres-clés opérationnels Orange Communications Luxembourg S.A.</b>	<b>6 mois au 30/06/2014</b>	<b>6 mois au 30/06/2013</b>	<b>Variation</b>
Total clients actifs (téléphonie mobile)	100 741	105 420	-4,4 %
ARPU (€/mois/client actif)	41,0	52,9	-22,6 %

### Analyse du marché

Les principaux développements sur le marché mobile luxembourgeois sont centrés sur l'adoption rapide des smartphones et services 4G par le marché. Cette tendance positive s'explique facilement par le fait que le Luxembourg est un des pays européens avec le taux le plus élevé de pénétration mobile. La promotion d'offres de roaming a été particulièrement active au cours des derniers mois du premier semestre 2014. Le niveau de convergence grimpe au Luxembourg, de plus en plus de services (téléphonie fixe, internet haut débit, TV et services mobiles) étant acquis auprès d'un seul fournisseur. L'appel en suspension de la décision du régulateur luxembourgeois (ILR) de diminuer en une fois les tarifs MTR d'une moyenne de 10,50 eurocents par minute à 0,98 eurocent par minute n'a pas été retenu par la Cour. Les plaidoiries en annulation de la décision sont prévues dans les prochains mois.

### Analyse financière

Au cours du premier semestre 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. enregistre un chiffre d'affaires de la téléphonie s'élevant à 26,5 millions d'euros, soit un déclin de 21,8 % par rapport aux 33,9 millions d'euros un an auparavant. Ce déclin est principalement dû à la baisse particulièrement forte des tarifs de terminaison mobile au Luxembourg depuis février 2014. Hors impact de la baisse des tarifs de terminaison mobile (5,2 millions d'euros) et de roaming (1,8 million d'euros), le chiffre d'affaires de la téléphonie mobile se serait élevé à 33,5 millions

d'euros au cours du premier semestre 2014, soit une baisse de 1,2 %. Le chiffre d'affaires total s'élève à 30,7 millions d'euros au 30 juin 2014, ce qui représente une diminution de 18,4 % par rapport aux 37,6 millions d'euros enregistrés un an auparavant, mais une hausse de 0,1 % hors effet réglementaire. A la fin du premier semestre 2014, l'EBITDA d'Orange Communications Luxembourg S.A. s'élève à 2,5 millions d'euros, contre 8,4 millions d'euros un an auparavant. Hors impact réglementaire, l'EBITDA se serait élevé à 6,7 millions d'euros, grâce aux investissements commerciaux consentis dans le cadre du lancement de l'offre convergente et aux efforts en matière d'acquisition et de rétention dans le segment postpaid. Compte tenu de l'évolution défavorable du cadre réglementaire au Luxembourg, la direction a décidé d'accélérer ses efforts afin de restructurer les activités de la société et d'atténuer l'impact réglementaire sur son plan financier. Orange Communications Luxembourg S.A. continue à investir dans son réseau. Depuis le début de l'année, il a ouvert huit nouvelles stations de base mobiles 2G/3G et 4G afin de couvrir 100 % de la population en 2G, 95 % en 3G et 74 % en 4G LTE.

#### Analyse opérationnelle

Au 30 juin 2014, Orange Communications Luxembourg S.A. totalise 100.741 clients actifs en téléphonie mobile, soit une baisse de 4,4 % par rapport aux 105.420 clients actifs un an auparavant. La base clients postpaid d'Orange Communications Luxembourg S.A. enregistre une progression de 4,2 % par rapport à l'année précédente et de 0,8 % par rapport au premier trimestre 2014. Ainsi, la baisse de la base active résulte entièrement du déclin de la base clients prepaid, qui s'est particulièrement accéléré au cours du deuxième trimestre 2014. Le succès des offres convergentes et des forfaits roaming postpaid en est la première cause.

### **3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers**

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel de 2013 (p. 114).

### **4. Litiges**

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2013 et dans le rapport du premier trimestre 2014 ont été modifiées de la manière suivante:

**Antennes:** la Cour de cassation a confirmé dans ses arrêts du 30 mars 2012 l'interprétation de la Cour constitutionnelle de l'article 98 de la loi du 21 mars 1991. La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 81,1 millions d'euros et fait l'objet d'une réduction de valeur pour sa totalité, dont 14,1 millions d'euros à charge du premier semestre 2014.

**Décret wallon du 11 décembre 2013:** par décret du 11 décembre 2013, il est établi par la Région wallonne une taxe annuelle sur les mâts, pylônes ou antennes de télécommunication mobile. Cette taxe est applicable à partir du 1 janvier 2014 et est fixée à 8.000 euros par site (indexée annuellement à partir de 2015). Mobistar a introduit le 20 juin 2014 une requête en annulation contre ce décret auprès de la Cour constitutionnelle. Mobistar n'a pas encore reçu un avertissement-extrait de rôle pour cette taxe mais introduira dans ce cas aussi une réclamation fiscale.

**Abus de position dominante par le groupe Belgacom:** concernant l'abus de position dominante de Belgacom en 1999-2004 sur le marché mobile, le Tribunal de commerce a désigné de nouveaux experts en janvier 2014, suite à la récusation des experts désignés précédemment. L'expertise a débuté au cours du deuxième trimestre 2014.

**Ouverture du câble:** concernant l'appel contre les décisions sur l'analyse du marché de juillet 2011, les plaidoiries ont eu lieu en janvier et février 2014. Un arrêt est attendu en septembre 2014.

En février 2014, Mobistar a décidé d'attaquer les décisions du 11 décembre 2013 concernant les prix de gros de l'accès aux réseaux câblés. Elle a décidé également d'intervenir dans les recours introduits par les câblo-opérateurs contre les décisions de prix précitées et contre les décisions du 3 septembre 2013 sur les aspects qualitatifs des offres de référence. Des audiences intermédiaires dans les procédures sur les prix et les aspects qualitatifs des offres de référence sont prévues en septembre 2014.

**Factures impayées - Collaboration légale:** dans le cadre de l'Arrêté Royal du 9 janvier 2003 déterminant les modalités de l'obligation légale en cas de demandes judiciaires concernant les communications électroniques, Mobistar fournit des services à des juges d'instruction, des tribunaux etc. Les frais que Mobistar peut exiger pour les services rendus sont définis dans l'Arrêté Royal mentionné ci-dessus. L'Etat belge, représenté par son ministre de la Justice, est débiteur de ces montants. Le 19 juin 2014, Mobistar a cité l'Etat belge en justice en paiement de la somme due.

## 5. Faits marquants survenus après la fin du premier semestre 2014

Aucun fait marquant n'est survenu après la fin du premier semestre 2014.

## 6. Tendances

Les résultats du premier semestre 2014 permettent à Mobistar de confirmer ses prévisions telles qu'annoncées en février 2014.

Pour l'exercice 2014, le groupe Mobistar prévoit un EBITDA retraité situé entre 250 et 280 millions d'euros. Cette fourchette inclut la provision de 24 millions d'euros maximum liée à la nouvelle loi votée fin 2013, relative à la taxe sur les pylônes en Wallonie. La fourchette comprend également l'impact de la régulation existante en matière de terminaison mobile et de roaming, qui pèsera sur le chiffre d'affaires et sur l'EBITDA à hauteur de 23 et 16 millions d'euros respectivement pour Mobistar en Belgique, et de 13 et 7 millions d'euros pour Orange au Luxembourg. La prévision est basée sur le contexte réglementaire et de marché actuel et ne tient pas compte de l'impact lié au câble.

## 7. Calendrier financier

24 juillet 2014	Résultats financiers H1 2014 (10:00) - Conférence téléphonique
20 octobre 2014	Résultats financiers Q3 2014 (7:00) - Communiqué de presse
20 octobre 2014	Résultats financiers Q3 2014 (10:00) - Conférence téléphonique

## 8. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	6 mois au 30/06/2014	6 mois au 30/06/2013
<b>Transactions</b>		
Cours de clôture moyen (€)	13,85	18,41
Volume quotidien moyen	147 304	167 702
Valeur quotidienne moyenne (€)	2 009 998,54	3 115 383
<b>Actions et capitalisation</b>		
Nombre total d'actions	60 014 414	60 014 414
Actions propres	0	0
Actions en circulation	60 014 414	60 014 414
Cours de clôture (€)	13,94	16,00
Capitalisation boursière (€)	836 600 931	960 230 624

Le présent communiqué de presse est une traduction de la version anglaise qui sert de référence et prévaut sur la version française. Le communiqué de presse en anglais est disponible sur <http://corporate.mobistar.be>.

Mobistar (EURONEXT BRUXELLES : MOBB) est l'un des principaux acteurs du marché des télécommunications en Belgique et au Luxembourg. L'entreprise propose des produits et des services de télécommunications mobiles innovants à ses clients résidentiels abonnés et prépayés. Sur le marché professionnel, Mobistar fournit la téléphonie fixe sur le réseau DSL et l'internet à haut débit, se profile comme un opérateur de communications intégrées et propose un portefeuille de services de mobilité et de connectivité. Mobistar est également un opérateur wholesale et fournit à ses partenaires l'accès à son infrastructure et à ses capacités de service. Mobistar, dont Orange groupe est le principal actionnaire, est cotée à la Bourse de Bruxelles.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter:**

**Investor relations:** e-mail: [ir@mail.mobistar.be](mailto:ir@mail.mobistar.be) - <http://corporate.mobistar.be>  
Siddy Jobe: +32 (0)2 745 80 92

**Service de presse:** e-mail: [press@mail.mobistar.be](mailto:press@mail.mobistar.be) - <http://corporate.mobistar.be/press>  
Patti Verdoodt: +32 (0)495 55 96 26

**Suivez-nous sur Twitter:** @PressMobistar

## Déclaration des personnes responsables

Nous soussignés Jean Marc Harion, CEO, et Ludovic Pech, CFO, déclarons qu'à notre connaissance:

- a) le jeu d'états financiers résumés, établi conformément aux normes comptables applicables, donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation;
  
- b) le rapport intermédiaire contient un exposé fidèle des événements importants et des principales transactions entre parties liées survenus au cours des six premiers mois de l'exercice, et de leur incidence sur le jeu d'états financiers résumés, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les mois restants de l'exercice.



Jean Marc Harion  
CEO



Ludovic Pech  
CFO

# **Mobistar S.A.**

## **Rapport d'examen limité sur l'information financière intermédiaire consolidée pour le semestre clôturé le 30 juin 2014**

### **Au Conseil d'Administration**

Dans le cadre de notre mandat de commissaire, nous vous faisons rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée. Cette information financière intermédiaire consolidée comprend la situation financière résumée et consolidée clôturée le 30 juin 2014, l'état du résultat global résumé et consolidé, l'état résumé et consolidé des variations des capitaux propres et le tableau résumé et consolidé des flux de trésorerie pour le semestre clôturé à cette date, ainsi que les notes sélectives de 1 à 17 inclus.

#### Rapport sur l'information financière intermédiaire consolidée

Nous avons effectué l'examen limité de l'information financière intermédiaire consolidée de Mobistar SA (la «société») et ses filiales (conjointement le «groupe»), préparée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 – Information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Le total de l'actif mentionné dans la situation financière résumée et consolidée s'élève à 1.429,9 millions EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) du semestre s'élève à 24,2 millions EUR.

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire consolidée conformément à IAS 34 – Information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire consolidée sur la base de notre examen limité.

#### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale ISRE 2410 – Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables, et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing) et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit sur l'information financière intermédiaire consolidée.

#### Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que l'information financière intermédiaire consolidée de Mobistar SA n'est pas établie, à tous les égards importants, conformément à IAS 34 – Information financière intermédiaire telle qu'adoptée dans l'Union Européenne.

Diegem, le 23 juillet 2014

Le commissaire  
DELOITTE Reviseurs d'Entreprises  
SC s.f.d. SCRL  
Représentée par Rik Neckebroeck

## Etats financiers intermédiaires résumés et consolidés selon les normes IFRS

### Etat du résultat global intermédiaire résumé et consolidé (Mio €)

	30.06.2014	30.06.2013	Variation (%)
Chiffre d'affaires des services mobiles	512,5	587,9	-12,8%
Chiffre d'affaires des services fixes	48,9	67,1	-27,1%
Chiffre d'affaires de vente d'équipement	67,8	102,0	-33,5%
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>629,2</b>	<b>757,0</b>	<b>-16,9%</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-284,2</b>	<b>-365,7</b>	<b>-22,3%</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-70,2</b>	<b>-78,1</b>	<b>-10,1%</b>
<b>Coûts indirects</b>	<b>-134,4</b>	<b>-128,7</b>	<b>4,4%</b>
dont taxes opérationnelles et redevances	-22,2	-10,3	
<b>EBITDA retraité</b>	<b>140,4</b>	<b>184,5</b>	<b>-23,9%</b>
<b>EBITDA</b>	<b>137,0</b>	<b>180,9</b>	<b>-24,3%</b>
Amortissements	-94,9	-89,7	5,8%
Quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées	0,0	-0,1	
<b>EBIT</b>	<b>42,1</b>	<b>91,1</b>	<b>-53,8%</b>
Résultat financier	-4,6	-3,3	
Impôts	-13,3	-30,5	
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période (*)</b>	<b>24,2</b>	<b>57,3</b>	<b>-57,8%</b>
<b>Part du groupe dans le résultat de la période</b>	<b>24,2</b>	<b>57,3</b>	<b>-57,8%</b>
<b>Etat du résultat global résumé et consolidé</b>			
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période</b>	<b>24,2</b>	<b>57,3</b>	<b>-57,8%</b>
Autres éléments du résultat global	0	0	
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>	<b>24,2</b>	<b>57,3</b>	<b>-57,8%</b>
<b>Part du groupe dans le résultat global consolidé de la période</b>	<b>24,2</b>	<b>57,3</b>	<b>-57,8%</b>
Résultat de base par action (en €)	0,40	0,96	-57,8%
Nombre moyen pondéré des actions ordinaires	60 014 414	60 014 414	
Résultat dilué par action (en €)	0,40	0,96	-57,8%
Nombre moyen pondéré dilué des actions ordinaires	60 014 414	60 014 414	

\* En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

## Situation financière intermédiaire résumée et consolidée (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
<b>ACTIF</b>		
<b>Actifs non-courants</b>		
Goodwill	80,1	80,1
Immobilisations incorporelles	358,0	380,2
Immobilisations corporelles	721,4	700,0
Participations dans des entreprises associées	3,3	3,3
Autres actifs non-courants	0,8	0,8
Impôts différés	7,6	6,7
<b>Total actifs non-courants</b>	<b>1 171,2</b>	<b>1 171,1</b>
<b>Actifs courants</b>		
Stocks	17,4	20,7
Créances commerciales	202,8	215,1
Autres actifs courants	28,3	29,2
Placements de trésorerie et valeurs disponibles	10,2	13,8
<b>Total actifs courants</b>	<b>258,7</b>	<b>278,8</b>
<b>Total actif</b>	<b>1 429,9</b>	<b>1 449,9</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET DETTES</b>		
<b>Capitaux propres</b>		
Capital	131,7	131,7
Réserve légale	13,2	13,2
Bénéfice reporté	216,5	192,3
<b>Total capitaux propres</b>	<b>361,4</b>	<b>337,2</b>
<b>Dettes non-courantes</b>		
Dettes financières productives d'intérêts	549,0	548,8
Provisions	70,0	69,6
Impôts différés	1,5	1,3
<b>Total dettes non-courantes</b>	<b>620,5</b>	<b>619,7</b>
<b>Dettes courantes</b>		
Emprunts productifs d'intérêts	5,8	21,9
Dettes commerciales	313,1	352,1
Dettes liées aux avantages du personnel	34,6	31,5
Impôts	27,6	15,6
Revenus différés	62,0	66,2
Autres dettes	4,9	5,8
<b>Total dettes courantes</b>	<b>448,0</b>	<b>493,0</b>
<b>Total dettes</b>	<b>1 068,5</b>	<b>1 112,7</b>
<b>Total capitaux propres et dettes</b>	<b>1 429,9</b>	<b>1 449,9</b>

## Tableau intermédiaire résumé et consolidé des flux de trésorerie (Mio €)

	30.06.2014	30.06.2013
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>37,5</b>	<b>87,8</b>
Ajustements non monétaires pour:		
Amortissements et pertes de valeur	94,9	89,7
Variations des provisions à long terme	1,5	-0,2
Variations de la provision pour créances douteuses	0,4	-0,7
Autres dépenses non monétaires		4,7
Intérêts créditeurs		-0,2
Intérêts débiteurs	3,6	2,1
<b>Résultat opérationnel ajusté avant déduction des charges financières nettes</b>	<b>137,9</b>	<b>183,2</b>
Stocks	3,3	-7,9
Créances commerciales et autres créances	12,6	-5,9
Dettes commerciales et autres dettes	-14,4	-12,1
<b>Variation des besoins en fonds de roulement</b>	<b>1,5</b>	<b>-25,9</b>
<b>Impôts payés</b>	<b>-7,0</b>	<b>-15,0</b>
<b>Intérêts payés</b>	<b>-3,4</b>	<b>-2,9</b>
<b>Intérêts perçus</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>	<b>129,0</b>	<b>139,6</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-93,0	-68,9
Dettes liées à l'acquisition d'immobilisations (augmentation +, diminution -)	-22,9	-43,2
Acquisition de filiale		0,1
Remboursement de prêts consentis à long terme	0,1	0,5
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>-115,8</b>	<b>-111,5</b>
<b>Cash-flow organique<sup>(1)</sup></b>	<b>13,1</b>	<b>27,6</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		
Prêts à court terme - net	-16,1	12,9
Prêts à long terme - tirages		65,3
Prêts à long terme - remboursements	0,2	
Autres	-0,9	1,1
Dividendes payés		-108,0
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>-16,8</b>	<b>-28,7</b>
<b>Augmentation (+), diminution (-) de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>-3,6</b>	<b>-0,6</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période</b>	<b>13,8</b>	<b>12,3</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>10,2</b>	<b>11,7</b>

(1) Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

### Etat intermédiaire résumé et consolidé des variations des capitaux propres (Mio €)

	Capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1er janvier 2014</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>192,3</b>	<b>337,2</b>
Résultat des activités poursuivies et de la période			24,2	24,2
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>			<b>24,2</b>	<b>24,2</b>
Dividendes			0,0	0,0
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>216,5</b>	<b>361,4</b>

	Capital	Réserve légale	Bénéfice reporté	Total des capitaux propres
<b>Solde au 1er janvier 2013</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>212,9</b>	<b>357,8</b>
Résultat des activités poursuivies et de la période			57,3	57,3
<b>Résultat global de l'ensemble consolidé</b>			<b>57,3</b>	<b>57,3</b>
Dividendes			-108,0	-108,0
<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>131,7</b>	<b>13,2</b>	<b>162,2</b>	<b>307,1</b>

## Données trimestrielles

		Chiffres trimestriels 2013				FY 2013
		Q1	Q2	Q3	Q4	
<b>Evolution de la base clients</b>						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 375,9	3 330,8	3 244,3	3 170,1	
dont Postpaid	en milliers	2 312,6	2 301,3	2 256,5	2 221,8	
dont Prepaid	en milliers	1 063,3	1 029,5	987,8	948,3	
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	550,5	585,7	641,7	695,7	
Clients MVNO	en milliers	973,9	1 073,2	1 142,1	1 209,7	
Clients Orange Communications Luxem- bourg S.A.	en milliers	105,4	105,4	101,5	102,2	
<b>Total groupe Mobistar</b>	<b>en milliers</b>	<b>5 005,7</b>	<b>5 095,1</b>	<b>5 129,6</b>	<b>5 177,7</b>	
<b>Evolution de l'ARPU</b>						
<b>ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)<sup>(1)</sup></b>	<b>en EUR/mois</b>	<b>26,0</b>	<b>25,6</b>	<b>24,8</b>	<b>24,0</b>	
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	30,1	29,7	29,0	27,7	
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	15,9	15,5	14,4	14,2	
<b>Pertes et profits</b>						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star Mobile	en Mio EUR	281,1	274,5	262,9	248,7	1 067,2
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star/MES Fixe/Data <sup>(2)</sup>	en Mio EUR	35,2	31,9	30,1	26,5	123,7
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	16,5	17,4	15,6	15,8	65,3
<b>Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar<sup>(3)</sup></b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>332,0</b>	<b>322,9</b>	<b>307,8</b>	<b>290,2</b>	<b>1 252,9</b>
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	61,0	41,0	39,7	66,7	208,4
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	393,0	363,9	347,5	356,9	1 461,3
<b>EBITDA consolidé retraité Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>99,0</b>	<b>85,5</b>	<b>90,8</b>	<b>60,3</b>	<b>335,7</b>
<b>EBITDA consolidé Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>98,7</b>	<b>82,2</b>	<b>89,1</b>	<b>47,1</b>	<b>317,1</b>
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		29,7%	25,4%	29,0%	16,2%	25,3%
<b>Total résultat net consolidé Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>35,1</b>	<b>22,3</b>	<b>26,2</b>	<b>3,8</b>	<b>87,4</b>
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,59	0,37	0,43	0,07	1,46
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	31,2	37,7	46,8	203,3	319,0
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		9,4%	12%	15%	70%	25%
Cash-flow organique	en Mio EUR	0,2	27,4	66,8	-153,5	-59,1

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.

		Chiffres trimestriels 2014				YTD 2014
		Q1	Q2	Q3	Q4	
<b>Evolution de la base clients</b>						
Clients mobiles Mobistar S.A. (hors MVNO, MATMA)	en milliers	3 091,1	3 038,4			
dont Postpaid	en milliers	2 180,2	2 159,9			
dont Prepaid	en milliers	910,9	878,5			
Mobistar S.A. MATMA	en milliers	749,1	797,9			
Clients MVNO	en milliers	1 310,6	1 509,1			
Clients Orange Communications Luxem- bourg S.A.	en milliers	102,7	100,7			
<b>Total groupe Mobistar</b>	<b>en milliers</b>	<b>5 253,5</b>	<b>5 446,2</b>			
<b>Evolution de l'ARPU</b>						
<b>ARPU trimestriel (roaming visiteurs inclus)<sup>(1)</sup></b>	<b>en EUR/mois</b>	<b>23,4</b>	<b>23,9</b>			
ARPU Postpaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	27,2	28,1			
ARPU Prepaid (hors roaming visiteurs et IEW)	en EUR/mois	13,8	14,1			
<b>Pertes et profits</b>						
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star Mobile	en Mio EUR	240,3	246,2		486,6	
Chiffre d'affaires de la téléphonie Mobi- star/MES Fixe/Data <sup>(2)</sup>	en Mio EUR	24,5	24,4		48,9	
Chiffre d'affaires de la téléphonie Orange Communications Luxembourg S.A.	en Mio EUR	13,5	13,0		26,5	
<b>Total chiffre d'affaires de la téléphonie consolidé Mobistar<sup>(3)</sup></b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>278,1</b>	<b>283,3</b>		<b>561,4</b>	
Total vente de matériel consolidé Mobistar	en Mio EUR	38,9	28,9		67,8	
Total chiffre d'affaires consolidé Mobistar	en Mio EUR	317,0	312,2		629,2	
<b>EBITDA consolidé retraité Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>66,1</b>	<b>74,3</b>		<b>140,4</b>	
<b>EBITDA consolidé Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>64,5</b>	<b>72,5</b>		<b>137,0</b>	
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		23,2%	25,6%		24,4%	
<b>Total résultat net consolidé Mobistar</b>	<b>en Mio EUR</b>	<b>9,2</b>	<b>15,0</b>		<b>24,2</b>	
Résultat par action calculé sur base du nombre d'actions en circulation à la fin du trimestre	en EUR/action	0,15	0,25		0,40	
Résultat net moyen pondéré par action (IFRS)	en EUR/action	0,15	0,25		0,40	
Total CAPEX consolidé Mobistar	en Mio EUR	37,4	55,6		93,0	
en % du chiffre d'affaires de la téléphonie		13,5%	19,7%		16,6%	
Cash-flow organique	en Mio EUR	11,6	1,5		13,1	

(1) La méthode de calcul a été modifiée, passant d'une moyenne lissée des 12 mois précédents à une base trimestrielle.

(2) La segmentation a été modifiée: les transactions intra-groupe entre Mobistar S.A. et MES S.A. sont désormais intégrées au niveau des segments, et non plus au niveau du groupe. Les chiffres 2013 ont été modifiés en conséquence.

(3) Après élimination des transactions intra-groupe.

# Notes concernant les états financiers intermédiaires résumés et consolidés au 30 juin 2014

## 1. Déclaration de conformité

Les états financiers intermédiaires résumés et consolidés pour le semestre clos le 30 juin 2014 ont été préparés conformément à l'Information Financière Intermédiaire IAS 34 et leur publication a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 juillet 2014.

Etant donné qu'ils ne reprennent pas toutes les informations et annexes requises pour des comptes annuels complets, ils doivent être lus en conjonction avec les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2013.

## 2. Méthodes comptables

### Base de préparation

Les méthodes comptables et d'évaluation adoptées pour la préparation des états financiers intermédiaires résumés et consolidés ont été modifiées par rapport aux méthodes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013:

- a. La présentation de l'état du résultat global a été alignée sur le format du reporting interne utilisé par la direction.
- b. La présentation sectorielle de l'état du résultat global est à présent uniquement structurée par pays.

Les principaux changements sont les suivants:

- En ce qui concerne le résultat opérationnel, le chiffre d'affaires est à présent réparti entre chiffre d'affaires des services mobiles et fixes et chiffre d'affaires de vente d'équipement.
- Les coûts opérationnels sont présentés sous trois agrégats principaux:
  - Les coûts directs, incluant l'interconnexion et la connectivité client, les stocks, les commissions, les coûts liés au contenu et les créances douteuses;
  - Les charges de personnel;
  - Les coûts indirects, incluant les autres coûts commerciaux, les coûts IT et réseau, les immobilisations et frais généraux, ainsi que les autres charges d'exploitation et le résultat opérationnel.
- L'EBITDA retraité ne constitue pas un agrégat financier défini selon les normes IFRS en tant qu'élément de mesure de la performance financière, et ne peut être comparé avec des indicateurs repris sous le même intitulé par d'autres entreprises. L'EBITDA retraité représente une information supplémentaire et ne peut être considéré comme un substitut au résultat opérationnel. Mobistar a recours à cette présentation afin de faciliter la comparaison de la performance opérationnelle entre les différentes périodes.

### Textes entrés en vigueur au 1er janvier 2014

Voir rapport annuel 2013 p.141.

### Textes d'application publiés depuis le 31 décembre 2013

Voir rapport annuel 2013 p.141.

### Textes d'application adoptés depuis le 31 décembre 2013

L'interprétation IFRIC 21 'Taxes' a été adoptée par l'Union Européenne au 1er semestre 2014. Cette interprétation est d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 17 juin 2014, soit au 1er janvier 2015 pour le Groupe Mobistar. Cette interprétation définit le fait générateur fiscal d'une taxe comme le fait générateur qui constitue un passif et renvoie aux autres normes pour déterminer la contrepartie du passif reconnu. Ce dernier point fait l'objet de saisines auprès de l'IFRS Interpretations Committee pour clarifier les conditions dans les-

quelles certaines taxes sur des immeubles ou équipements de réseaux constituent un coût de production pour un prestataire de services, ce qui pourrait affecter les résultats intérimaires à compter de la première application d'IFRIC 21.

### Recours à des estimations et au jugement

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de Mobistar procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations sont de même nature que celles décrites au 31 décembre 2013.

La direction révisé ces estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 30 juin 2014 pourraient être sensiblement modifiées.

En particulier, Mobistar n'ayant pas encore reçu de facture relative à la taxe sur les mâts, pylônes et antennes établie en Wallonie par décret du 11 décembre 2013, la direction a procédé à des estimations significatives en ce qui concerne le montant total de ladite taxe.

Par ailleurs, la direction exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées.

### 3. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis le 31 décembre 2013 et englobe Mobistar S.A. (100 %), Mobistar Enterprise Services S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %) et IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,15 %).

### 4. Goodwill (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
Mobistar Affiliate S.A.	10,6	10,6
Orange Communications Luxembourg S.A.	68,7	68,7
Mobistar Enterprise Services S.A.	0,8	0,8
<b>Total</b>	<b>80,1</b>	<b>80,1</b>

Les goodwill de Mobistar Affiliate et Mobistar Enterprise Services sont entièrement alloués au segment 'Belgique', celui d'Orange Communications Luxembourg, au segment 'Luxembourg'.

Compte tenu de l'impact significatif sur les revenus et la rentabilité d'Orange Communications Luxembourg de la baisse des tarifs de terminaison mobile en 2014 et de l'évolution défavorable des coûts de roaming en Europe, la direction du groupe Mobistar accélère ses efforts afin de restructurer les activités de la société et d'atténuer l'impact réglementaire sur son plan financier. Au 30 juin 2014, il n'existait aucun indicateur interne ou externe qui aurait pu amener à réaliser un test de perte de valeur sur le goodwill d'Orange Communications Luxembourg.

Le 3 juin 2014, le Conseil d'Administration de Mobistar S.A. a approuvé la fusion par absorption de sa filiale détenue à 100 % Mobistar Enterprise Services S.A. Cette fusion prendra cours au 31 juillet 2014 avec effet financier rétroactif au 1er janvier 2014.

Concernant le goodwill de Mobistar Affiliate, lorsque l'on considère la relation entre la capitalisation boursière et l'actif net du groupe au 30 juin 2014, la capitalisation boursière était nettement supérieure à cette valeur comptable.

La direction reste cependant attentive à tout élément qui pourrait entraîner une évaluation anticipée de ces goodwill. Ces tests sont prévus pour la clôture annuelle. Le test de valorisation est basé sur la valeur d'usage.

## 5. Immobilisations corporelles et incorporelles

Durant le semestre clos le 30 juin 2014, les investissements se sont élevés à 93,0 millions d'euros, comparé aux 68,9 millions d'euros pour la même période en 2013.

La charge d'amortissements s'élevant à 94,9 millions d'euros au 30 juin 2014 comprend l'impact de la révision de la durée d'utilité des actifs principalement liés au swap technologique réseau et IT pour un montant de 4,6 millions d'euros.

Aucune désaffectation d'immobilisés influençant de manière significative les résultats du Groupe n'a été réalisée au cours du premier semestre 2014.

## 6. Créances commerciales (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
Créances commerciales - valeur brute	262,4	274,3
Réduction de valeur - clients douteux	-59,6	-59,2
<b>Créances commerciales - valeur comptable nette</b>	<b>202,8</b>	<b>215,1</b>

Les créances commerciales nettes ont légèrement diminué depuis fin 2013 suite aux efforts soutenus en matière de recouvrement des créances commerciales et à la baisse du chiffre d'affaires de la téléphonie.

## 7. Autres actifs courants et produits acquis (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
Taxes locales et régionales sur pylônes	81,1	67,1
Réductions de valeur sur taxes sur pylônes	-81,1	-67,1
Prépaiements	25,7	12,4
TVA à récupérer	0,0	2,6
Autres actifs courants	2,6	2,8
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>28,3</b>	<b>17,8</b>
Produits acquis	0,0	11,4
<b>Total</b>	<b>28,3</b>	<b>29,2</b>

L'augmentation des autres actifs courants est influencée par la hausse des prépaiements (+13,4 millions d'euros) liée à un effet de saisonnalité. La diminution des produits acquis (-11,4 millions d'euros) est liée à une reclassification de la rubrique «produits acquis» vers la rubrique «créances commerciales».

## 8. Trésorerie et équivalents de trésorerie, dettes financières (Mio €)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des liquidités et des dépôts en espèces à un terme maximal de 3 mois. Les découverts en banque et ceux résultant de la gestion centralisée de la trésorerie au niveau du groupe sont classés comme des dettes financières à court terme. Le tableau des flux de trésorerie détaille la baisse de 12,3 millions d'euros de la dette nette au premier semestre 2014.

	30.06.2014	31.12.2013
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Liquidités	10,2	13,8
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>10,2</b>	<b>13,8</b>
<b>Dettes financières</b>		
Emprunt inter-groupe à court terme	5,8	21,9
Emprunt inter-groupe à long terme	549,0	548,8
<b>Total emprunts</b>	<b>554,8</b>	<b>570,7</b>
<b>Dette nette</b>	<b>-544,6</b>	<b>-556,9</b>

## 9. Capital (Mio €)

Aucun changement n'est survenu dans le capital de la société en 2014.

	Capital	Nombre d'actions ordinaires
Au 1er janvier 2014	131,7	60 014 414
Au 30 juin 2014	131,7	60 014 414

## 10. Bénéfice reporté (Mio €)

Le bénéfice reporté a été impacté de la manière suivante:

	Réserve légale	Bénéfice reporté
Au 1er janvier 2014	13,2	192,3
Résultat global de l'ensemble consolidé		24,2
Au 30 juin 2014	13,2	216,5

## 11. Impôts dus (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
Charge d'impôts	21,5	14,6
TVA	6,1	1,0
<b>Total</b>	<b>27,6</b>	<b>15,6</b>

La variation du poste d'impôts dus résulte de la charge d'impôts enregistrée en 2014 (13,9 millions d'euros), compensée par le montant de versements anticipés relatif à l'exercice 2014 (7,0 millions d'euros). Aucun ajustement des provisions d'impôts relatives aux exercices antérieurs n'a été enregistré. Le solde créditeur en matière de TVA a augmenté par rapport à fin 2013, en raison du mécanisme de prépaiement en vigueur en décembre.

## 12. Autres dettes courantes (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
Autres dettes	4,9	5,8
<b>Total</b>	<b>4,9</b>	<b>5,8</b>

### Dividendes déclarés

Le 7 mai 2014, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires a approuvé la suspension des dividendes en 2014 sur les résultats de l'exercice 2013.

Le 2 mai 2013, l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires avait approuvé le paiement d'un dividende ordinaire de 1,80 euro payable à partir du 24 mai 2013.

	30.06.2014	31.12.2013
Dividendes sur actions ordinaires (année 2014)	0,0	
Dividendes sur actions ordinaires (année 2013)		108,0
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>108,0</b>

## 13. Charge d'impôts (Mio €)

Les principaux composants de la charge d'impôts sont:

	30.06.2014	30.06.2013
Charge d'impôts exigibles de l'exercice	13,9	29,1
Charge d'impôts différés afférente à la naissance et au reversement des différences temporelles	-0,6	1,4
<b>Total charge d'impôts</b>	<b>13,3</b>	<b>30,5</b>

La baisse de la charge d'impôts exigibles de l'exercice est directement liée à la baisse du bénéfice imposable, incluant l'effet de non-déductibilité de la taxe sur les pylônes.

## 14. Information sectorielle (Mio €)

Comme l'année précédente, l'information sectorielle est uniquement structurée par pays. Les pays concernés sont la Belgique, pays d'exploitation de Mobistar S.A. et de Mobistar Enterprise Services S.A., et le Luxembourg, pays d'exploitation d'Orange Communications Luxembourg S.A.

30.06.14	Belgique	Luxembourg	Elimination interco	Groupe Mobistar
Chiffre d'affaires des services mobiles	486,6	26,5	-0,6	512,5
Chiffre d'affaires des services fixes	48,9	0,0	0,0	48,9
Chiffre d'affaires de vente d'équipement	66,9	4,2	-3,3	67,8
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>602,3</b>	<b>30,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>629,2</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-272,3</b>	<b>-15,8</b>	<b>3,8</b>	<b>-284,2</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-65,6</b>	<b>-4,6</b>	<b>0,0</b>	<b>-70,2</b>
<b>Coûts indirects</b>	<b>-126,6</b>	<b>-7,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-134,4</b>
dont taxes opérationnelles et redevances	-22,1	-0,1	0,0	-22,2
<b>EBITDA retraité</b>	<b>137,9</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>140,4</b>
<b>EBITDA</b>	<b>134,5</b>	<b>2,5</b>	<b>0,0</b>	<b>137,0</b>
Amortissements	-91,1	-3,8	0,0	-94,9
Quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>EBIT</b>	<b>43,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>0,0</b>	<b>42,1</b>
Résultat financier	-4,6	0,0	0,0	-4,6
Impôts	-13,7	0,4	0,0	-13,3
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période (*)</b>	<b>25,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>24,2</b>
<b>Part du groupe dans le résultat de la période</b>	<b>25,2</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,0</b>	<b>24,2</b>

\* En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

30.06.13	Belgique	Luxembourg	Elimination interco	Groupe Mobistar
Chiffre d'affaires des services mobiles	555,7	33,9	-1,7	587,9
Chiffre d'affaires des services fixes	67,1	0,0	0,0	67,1
Chiffre d'affaires de vente d'équipement	103,4	3,8	-5,1	102,0
<b>Total du chiffre d'affaires</b>	<b>726,2</b>	<b>37,6</b>	<b>-6,8</b>	<b>757,0</b>
<b>Coûts directs</b>	<b>-354,7</b>	<b>-17,8</b>	<b>6,8</b>	<b>-365,7</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>-74,3</b>	<b>-3,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-78,1</b>
<b>Coûts indirects</b>	<b>-121,0</b>	<b>-7,7</b>	<b>0,0</b>	<b>-128,7</b>
dont taxes opérationnelles et redevances	-10,2	-0,1	0,0	-10,3
<b>EBITDA retraité</b>	<b>176,2</b>	<b>8,4</b>	<b>0,0</b>	<b>184,5</b>
<b>EBITDA</b>	<b>172,6</b>	<b>8,4</b>	<b>0,0</b>	<b>180,9</b>
Amortissements	-86,3	-3,4	0,0	-89,7
Quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées	-0,1	0,0	0,0	-0,1
<b>EBIT</b>	<b>86,2</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>91,1</b>
Résultat financier	-3,2	-0,1	0,0	-3,3
Impôts	-29,0	-1,5	0,0	-30,5
<b>Résultat des activités poursuivies et de la période (*)</b>	<b>53,9</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>57,3</b>
<b>Part du groupe dans le résultat de la période</b>	<b>53,9</b>	<b>3,4</b>	<b>0,0</b>	<b>57,3</b>

\* En l'absence d'activités abandonnées, le résultat de la période correspond au résultat des activités poursuivies.

## 15. Engagements hors bilan (Mio €)

	30.06.2014	31.12.2013
<b>Dépenses d'investissements et de marchandises</b>		
Immobilisations incorporelles	20,4	7,5
Immobilisations corporelles	205,2	213,2
Marchandises	52,9	82,3
Autres services	12,2	19,5
<b>Total</b>	<b>290,6</b>	<b>322,6</b>
<b>Coûts des contrats de location simple</b>		
Immeubles de bureaux et sites réseau	474,7	442,2
Voitures	10,8	14,0
<b>Total</b>	<b>485,5</b>	<b>456,2</b>
<b>Garanties reçues</b>	<b>20,0</b>	<b>50,0</b>
<b>Garanties octroyées</b>	<b>11,3</b>	<b>10,1</b>

En 2013, Mobistar a adhéré à un contrat du groupe Orange avec un fabricant de hardware pour l'achat de terminaux soumis à des engagements minimaux pour les exercices 2013, 2014 et 2015. L'indemnité en cas de non-respect de ces obligations était plafonnée à 35 millions d'euros pour 2014 et 25 millions d'euros pour 2015. En raison de changements survenus dans la stratégie de distribution du fabricant, Mobistar a négocié les engagements minimaux à un niveau inférieur à celui initialement prévu.

## 16. Relations avec les parties liées (Mio €)

30.06.2014	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
France Télécom - Trafic et services	7,6	9,2	1,0	1,4
France Télécom - Cash-pool	0,0	0,0	4,5	9,4
Filiales de France Télécom - Trafic et services	2,9	4,9	4,3	2,7
Atlas Services Belgium - Emprunt				548,7
<b>Total</b>	<b>10,5</b>	<b>14,2</b>	<b>9,9</b>	<b>562,3</b>

30.06.2013	Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
France Télécom - Trafic et services	8,6	11,3	1,1	1,3
France Télécom - Cash-pool	0,0	0,0	2,0	38,0
Filiales de France Télécom - Trafic et services	3,6	3,8	5,2	1,8
Atlas Services Belgium - Emprunt				448,6
<b>Total</b>	<b>12,2</b>	<b>15,1</b>	<b>8,3</b>	<b>489,7</b>

Les modalités et conditions appliquées aux ventes et aux achats de trafic et de services, au contrat de gestion centralisée de la trésorerie, à la facilité de crédit revolving et aux prêts et emprunts porteurs d'intérêts sont déterminées dans le respect des conditions en vigueur sur le marché.

A la date du bilan, aucune partie liée ne bénéficie d'une quelconque garantie et aucune d'elles n'a octroyé de garantie quelconque à Mobistar. Aucune correction de valeur sur des créances dues par des parties liées n'a été actée à la date du bilan.

### **17. Evénements survenus après la date de clôture du bilan**

Aucun événement entraînant des ajustements ne s'est produit entre la date du bilan et la date à laquelle la publication des états financiers intermédiaires résumés et consolidés a été autorisée.